



Circulaire n° 4672 du 03/01/2014

**Maîtres et professeurs de religion - Changement d'affectation dans un autre établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone.**

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
  - libre confessionnel
  - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

- A partir du
- Du 06/01/2014 au 31/01/2014

**Documents à renvoyer**

- Oui
- Date limite : 31/01/2014
- Voir dates figurant dans la circulaire

**Mot-clé :**

Changement d'affectation, maître de religion et professeur de religion

**Destinataires de la circulaire**

- Aux Chefs des établissements d'enseignement primaire et secondaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Pour information**

- Aux Préfets et coordonnateurs de zone(s) ;
- Aux organisations syndicales.

**Signataire**

Ministre / Administration : Administration générale des Personnels de l'Enseignement  
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé  
par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Monsieur Julien NICAISE  
Directeur général

**Personnes de contact**

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
« Call center » de la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	02/413.20.29	<a href="mailto:recrutement.enseignement@cfwb.be">recrutement.enseignement@cfwb.be</a>

**OBJET : Maîtres et professeurs de religion - Changement d'affectation dans un autre établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone.**

Par la présente, je voudrais attirer tout particulièrement votre attention sur les dispositions de l'article 22quater de l'arrêté royal du 25 octobre 1971 fixant le statut des maîtres de religion, des professeurs de religion et des inspecteurs des religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements de la Communauté française qui prévoient que tout membre du personnel nommé à titre définitif peut, à sa demande, obtenir dans la fonction pour laquelle il est nommé, un changement d'affectation :

1° Dans un emploi dans un autre établissement scolaire de la zone ;

2° Dans un emploi dans un établissement scolaire au sein d'une autre zone.

Merci d'en assurer une large diffusion, par exemple en l'affichant à vue dans votre établissement.

Les demandes doivent être introduites, par envoi recommandé à la poste, le 31 janvier 2014 au plus tard (la date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Direction générale des personnels de l'enseignement  
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Direction de la Carrière  
Bureau 3<sup>E</sup>317  
Changement d'affectation – Maîtres et professeurs de religion  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 BRUXELLES**

Les membres du personnel qui sollicitent un changement d'affectation doivent également joindre la liste des établissements scolaires de la (des) zone(s) qu'ils ont demandée(s) en biffant, sur celle-ci, les établissements scolaires où ils ne désirent pas être affectés. Il va de soi qu'en éliminant un nombre important d'établissements scolaires, les possibilités d'obtenir un changement d'affectation sont réduites d'autant.

La demande doit être accompagnée du formulaire complété reprenant l'ensemble, pour tous les réseaux d'enseignement, des nominations à titre définitif dont bénéficie le membre du personnel.

Dès à présent, je vous remercie de votre collaboration.

Julien NICAISE  
Directeur général

**Demande de changement d'affectation dans un autre établissement de la même zone**

Concerne la religion : .....

NOM, Prénom : .....

Matricule : .....

Rue : ..... N° : .....

Code postal : ..... Localité .....

Téléphone : ..... Gsm : .....

Adresse Mail : .....

Fonction à laquelle vous êtes nommé(e) et pour laquelle vous demandez le changement d'affectation :

.....

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) ou affecté(e) à titre principal (éventuellement le nom de l'école fondamentale annexée) :

.....

Nombre de périodes de cours pour lesquelles il y a garantie de traitement : .....

Etablissement(s) dans le(s)quel(s) vous êtes éventuellement affecté(e) à titre complémentaire :

.....(1)

Nombre de périodes de cours pour lesquelles il y a garantie de traitement : .....

Changement d'affectation souhaité dans un emploi définitivement vacant : OUI / NON (2)

Changement d'affectation souhaité dans un emploi temporairement vacant : OUI / NON (2)

Emploi désiré : Prestations complètes / Prestations incomplètes (2)

Nombre minimum de périodes souhaitées : .....

Il convient d'être attentif au fait que la demande de changement d'affectation dans un emploi à prestations incomplètes implique la garantie de traitement au prorata des nouvelles prestations et, donc, une réduction du traitement s'il échet.

**Circonstances exceptionnelles motivant cette demande :**

Date :

Signature :

(1) biffer la mention inutile.

(2) Le changement d'affectation ne peut être obtenu qu'à partir de l'affectation à titre principal, mais en aucun cas, à partir de l'affectation à titre complémentaire.

**Demande de changement d'affectation dans un établissement d'une autre zone.**

Concerne la religion : .....

NOM, Prénom : .....

Matricule : .....

Rue : ..... N° : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... Gsm : .....

Adresse Mail : .....

Fonction à laquelle vous êtes nommé(e) et pour laquelle vous demandez le changement d'affectation :

.....

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) ou affecté(e) à titre principal (éventuellement le nom de l'école fondamentale annexée) :

.....

Nombre de périodes de cours pour lesquelles il y a garantie de traitement : .....

Etablissement(s) dans le(s)quel(s) vous êtes éventuellement affecté(e) à titre complémentaire :

..... (1)

Nombre de périodes de cours pour lesquelles il y a garantie de traitement : .....

Zone(s) demandée(s) : .....

Changement d'affectation souhaité dans un emploi définitivement vacant : OUI / NON (2)

Changement d'affectation souhaité dans un emploi temporairement vacant : OUI / NON (2)

Emploi désiré : Prestations complètes / Prestations incomplètes (2)

Nombre minimum de périodes souhaitées : .....

Il convient d'être attentif au fait que la demande de changement d'affectation dans un emploi à prestations incomplètes implique la garantie de traitement au prorata des nouvelles prestations et, donc, une réduction du traitement s'il échet.

**Circonstances exceptionnelles motivant cette demande :**

Date :

Signature :

(1) biffer la mention inutile.

(2) Le changement d'affectation ne peut être obtenu qu'à partir de l'affectation à titre principal, mais en aucun cas, à partir de l'affectation à titre complémentaire.

**Liste des établissements scolaire de la Fédération Wallonie Bruxelles**

<b>ZONE 1 : BRUXELLES-CAPITALE</b>
------------------------------------

1.	ATHENEE ROYAL « LEONARDO DA VINCI »	ANDERLECHT
2.	ATHENEE ROYAL	AUDERGHEM
3.	E.E.SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	AUDERGHEM
4.	ATHENEE ROYAL « GATTI DE GAMOND »	BRUXELLES 1
5.	ATHENEE ROYAL « J. ABSIL »	ETTERBEEK
6.	ATHENEE ROYAL	EVERE
7.	ATHENEE ROYAL « A. THOMAS »	FOREST
8.	ATHENEE ROYAL	GANSHOREN
9.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	GANSHOREN
10.	ATHENEE ROYAL	IXELLES
11.	ATHENEE ROYAL	JETTE
12.	ATHENEE ROYAL	KOEKELBERG
13.	ATHENEE ROYAL « RIVE GAUCHE »	LAEKEN
14.	ATHENEE ROYAL « BRUXELLES II-LAEKEN »	LAEKEN
15.	ATHENEE ROYAL « S. CREUZ » <i>E.F. ANNEXEE « PROSPERITE »</i> <i>E.F. ANNEXEE « SIPPELBERG »</i>	MOLENBEEK-SAINT- JEAN
16.	ATHENEE ROYAL « V. HORTA »	SAINT - GILLES
17.	ATHENEE ROYAL « A. VERWEE » <i>E.F. ANNEXEE « LES GRIOTTES »</i> <i>E.F. ANNEXEE « LES PLATANES »</i>	SCHAERBEEK
18.	ATHENEE ROYAL	UCCLE 1
19.	ATHENEE ROYAL	UCCLE 2
20.	ATHENEE ROYAL	WOLUWE - SAINT - LAMBERT
21.	ATHENEE ROYAL « CROMMELYNCK »	WOLUWE -SAINT- PIERRE

**ZONE 2 : BRABANT WALLON**

1.	ATHENEE ROYAL « RIVA - BELLA »	BRAINE - L'ALLEUD
2.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	BRAINE - L'ALLEUD
3.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GENTINNES
4.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HAMME - MILLE
5.	ATHENEE ROYAL	JODOIGNE
6.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	NIL SAINT VINCENT
7.	ATHENEE ROYAL	NIVELLES
8.	ATHENEE ROYAL « P. DELVAUX »	OTTIGNIES
9.	ATHENEE ROYAL E.F. ANNEXEE « RIXENSART » E.F. ANNEXEE « WAVRE »	RIXENSART/WAVRE
10.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TUBIZE - CENTRE
11.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TUBIZE RENARD
12.	ATHENEE ROYAL	WATERLOO

**ZONE 3 : HUY-WAREMME**

1.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	AMAY
2.	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	AMAY
3.	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F. « CIPLET- BURDINNE »	CIPLET
4.	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	CRISNEE
5.	E.FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FERRIERES
6.	ATHENEE ROYAL	HANNUT
7.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F. « LES ORCHIDEES »	HANNUT
8.	ATHENEE ROYAL	HUY
9.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	HUY
10.	ATHENEE ROYAL « PRINCE BAUDOIN »	MARCHIN
11.	ATHENEE ROYAL	OUFFET
12.	ATHENEE ROYAL	SAINT-GEORGES-SUR- MEUSE
13.	ATHENEE ROYAL	WAREMME

**ZONE 4: LIEGE**

1.	ATHENEE ROYAL D'ANS	ALLEUR
2.	ATHENEE ROYAL	AYWAILLE
3.	ATHENEE ROYAL	CHENEE
4.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. « LES ROCHES »	COMBLAIN-AU-PONT
5.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	EBEN-EMAEL
6.	ATHENEE ROYAL	ESNEUX
7.	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F. « L'ENVOL »	FLEMALLE
8.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F. « ETIENNE MEYLAERS »	GRIVEGNEE
9.	ATHENEE ROYAL	HERSTAL
10	ATHENEE ROYAL « CHARLES ROGIER »	LIEGE
11	ATHENEE ROYAL « FRAGNEE – ANGLEUR »	LIEGE
12	ATHENEE ROYAL « ATLAS »	LIEGE
13.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	MILMORT
14.	ATHENEE ROYAL « PAUL BRUSSON »	MONTEGNEE
15.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	SAIVE
16.	ATHENEE ROYAL « AIR PUR »	SERAING
17.	ATHENEE ROYAL « LUCIE DEJARDIN »	SERAING
18.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	SERAING
19.	ATHENEE ROYAL	SOUMAGNE
20.	ATHENEE ROYAL « VISE-GLONS » <i>E.F. ANNEXEE « VISE »</i> <i>E.F. ANNEXEE « ROI BAUDOIN » GLONS</i>	WISE
21.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	WISE

**ZONE 5 : VERVIERS**

1.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDRIMONT
2.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. « HERVE – BATTICE »	HERVE
3.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. « RENE HAUSMAN »	HEUSY
4.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIERNEUX
5.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIMBOURG
6.	ATHENEE ROYAL « ARDENNE-HAUTES FAGNES »  <i>E.F. ANNEXEE « MALMEDY »</i>  <i>E.F. ANNEXEE « STAVELOT »</i>	MALMEDY
7.	ATHENEE ROYAL - ECOLE D'HÔTELLERIE	SPA
8.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	STOUMONT
9.	ATHENEE ROYAL « THIL LORRAIN »	VERVIERS
10	ATHENEE ROYAL « VERDI »	VERVIERS/ PEPINSTER
11	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	VERVIERS
12	ATHENEE ROYAL	WAIMES
13	ATHENEE ROYAL	WELKENRAEDT

**ZONE 6 : NAMUR**

1.	ATHENEES ROYAL « J. TOUSSEUL »	ANDENNE
2.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDENNE
3.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	ANHEE
4.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. « LE CAILLOU »	ANSEREMME-DINANT
5.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. « LE BOSQUET »	AUVELAIS
6.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	AUVELAIS
7.	ATHENEES ROYAL « N. COLLARD »	BEAURAING
8.	ATHENEES ROYAL DU CONDROZ « J. DELOT »	CINEY
9.	ATHENEES ROYAL « J. REY »	COUVIN
10.	ATHENEES ROYAL « ADOLPHE SAX »	DINANT
11.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	DINANT
12.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. « Y. LEROY »	EGHEZEE
13.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FALISOLLE
14.	ATHENEES ROYAL <i>E.F. ANNEXEE « FLORENNES »</i> <i>E.F. ANNEXEE « DOISCHE »</i>	FLORENNES
15.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GEDINNE
16.	ATHENEES ROYAL	GEMBLOUX
17.	E.E. SPECIAL FONDAMENTAL C.F.	GEMBLOUX
18.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	GEMBLOUX
19.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GESVES
20.	E. PRIMAIRE AUTONOME C.F.	HASTIERE - LAVAUX
21.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HAVERSIN
22.	ATHENEES ROYAL « JAMBES-SAINT-SERVAIS » <i>E.F. ANNEXEE « JAMBES »</i> <i>E.F. ANNEXEE « SAINT-SERVAIS »</i>	JAMBES
23.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	JAMBES
24.	A.R. « BAUDOIN 1 <sup>er</sup> » <i>E.F. ANNEXEE « BAUDOIN 1<sup>er</sup> »</i> <i>E.F. ANNEXEE « FOSSES-LA-VILLE »</i>	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
25.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. « SPY »	JEMEPPE-SUR-SAMBRE
26.	E FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MALONNE
27.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	MARIEMBOURG
28.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	METTET
29.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MOUSTIER-SUR-SAMBRE
30.	ATHENEES ROYAL « F. BOVESSE »	NAMUR
31.	INSTITUT TECHNIQUE C.F. « F. ROPS »	NAMUR
32.	INSTITUT TECHNIQUE C.F. « H. MAUS »	NAMUR
33.	ATHENEES ROYAL	PHILIPPEVILLE
34.	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	PHILIPPEVILLE
35.	ATHENEES ROYAL « ROBERT GRUSLIN »	ROCHEFORT
36.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SOMBREFFE
37.	I.T.C.A.C.F.	SUARLEE-NAMUR
38.	ATHENEES ROYAL	TAMINES
39.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TAMINES
40.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	VEDRIN
41.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	WALCOURT

**ZONE 7 : LUXEMBOURG**

1.	ATHENEE ROYAL	ARLON
2.	INSTITUT TECHNIQUE C.F. « E. LENOIR »	ARLON
3.	ATHENEE ROYAL	ATHUS
4.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. "BOMAL-BARVAUX"	BARVAUX-SUR-OURTHE
5.	ATHENEE ROYAL « BASTOGNE-HOUFFALIZE » <i>E.F. ANNEXEE « BASTOGNE – GARE »</i> <i>E.F. ANNEXEE « REINE FABIOLA » HOUFFALIZE</i> <i>E.F. ANNEXEE « BASTOGNE – LES DOYARDS »</i>	BASTOGNE
6.	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. « CROIX BLANCHE »	BASTOGNE
7.	ATHENEE ROYAL « BOUILLON-PALISEUL »	BOUILLON
8.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	ETALLE
9.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FLORENVILLE
10.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FORRIERES
11.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HABAY
12.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HALANZY
13.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. « ENRICO MACIAS »	HOTTON
14.	ATHENEE ROYAL « G. ET G. GILSON »	IZEL
15.	ATHENEE ROYAL	LA ROCHE-EN-ARDENNE
16.	E FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	LIBIN
17.	INSTITUT TECHNIQUE C.F. « CENTRE ARDENNE » <i>E.F. ANNEXEE « LIBRAMONT »</i> <i>E.F. ANNEXEE « SAINT-HUBERT »</i>	LIBRAMONT
18.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MARBEHAN
19.	ATHENEE ROYAL « MARCHE-BOMAL » <i>E.F. ANNEXEE « MARCHE »</i> <i>E.F. ANNEXEE « BOMAL »</i>	MARCHE-EN-FAMENNE
20.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MARTELANGUE
21.	E FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MESSANCY
22.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MUSSON
23.	ATHENEE ROYAL "NEUFCHATEAU-BERTRIX" <i>E.F. ANNEXEE « NEUFCHATEAU »</i> <i>E.F. ANNEXEE « BERTRIX »</i>	NEUFCHATEAU
24.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SAINT-MARD
25.	E.E. SPECIAL FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	SAINT-MARD
26.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	SIBRET
27.	ATHENEE ROYAL « VIELSALM-MANHAY » <i>E.F. ANNEXEE « VIELSALM »</i> <i>E.F. ANNEXEE « MANHAY »</i>	VIELSALM
28.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	VIELSALM
29.	ATHENEE ROYAL « NESTOR OUTER »	VIRTON
30.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	WAHA-MARLOIE
31.	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	WAHA-MARLOIE
32.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	WELLIN

**ZONE 8 : HAINAUT-OCCIDENTAL**

1.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	ANTOING
2.	ATHENEE ROYAL « LUCIENNE TELLIER »	ANVAING
3.	ATHENEE ROYAL	ATH
4.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. « L'ARC-EN-CIEL »	BELOEIL
5.	A.R. « F. JACQUEMIN » <i>E.F. ANNEXEE « F. JACQUEMIN »</i> <i>E.F. ANNEXEE « PLOEGSTEERT »</i>	COMINES
6.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	FLOBECQ
7.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	FRASNES-LEZ-ANVAING
8.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	HERSEAUX
9.	I.T.C.F. « IRCHONWELZ-ATH »	IRCHONWELZ
10.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	KAIN
11.	ATHENEE ROYAL « RENE MAGRITTE »	LESSINES
12.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	LESSINES
13.	ATHENEE ROYAL « THOMAS EDISON »	MOUSCRON
14.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	MOUSCRON
15.	E.E. SPECIALISE SEC C.F. « LE TREFLE »	PECQ
16.	ATHENEE ROYAL	PERUWELZ
17.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	QUEVAUCAMPS
18.	INSTITUT TECHNIQUE PARAMEDICAL C.F.	RENAIX
19.	SECTION FRANCAISE OVIDE DECROLYSCHOOL	RENAIX
20.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TAINTIGNIES
21.	ATHENEE ROYAL « JULES BARA »	TOURNAI
22.	ATHENEE ROYAL « ROBERT CAMPIN »	TOURNAI
23.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. « SOLAIRE »	TOURNAI
24.	I.T.C.F. « VAL – ITMA »	TOURNAI

**ZONE 9 : MONS – CENTRE**

1.	I.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	BRAINE-LE-COMTE
2.	ECOLE INTERNATIONALE DU SHAPE <i>ECOLE PRIMAIRE DU SHAPE</i>	CASTEAU
3.	ATHENEE ROYAL	DOUR
4.	ATHENEE ROYAL	ENGHIEN
5.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	JURBISE
6.	ATHENEE ROYAL <i>E.F. ANNEXEE « LA LOUVIERE »</i> <i>E.F. ANNEXEE « EUGENE MOUTON » HOUDENG-AIMERIES</i>	LA LOUVIERE
7.	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F	LA LOUVIERE
8.	ATHENEE ROYAL « MARGUERITE BERVOETS »	MONS
9.	ATHENEE ROYAL « MONS 1 »	MONS
10.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F. « L'ARBRE VERT »	MONS
11.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	MORLANWELZ
12.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	QUAREGNON
13.	ATHENEE ROYAL	QUIEVRAIN
14.	ATHENEE ROYAL	SAINT-GHISLAIN
15.	L.YCEE C.F. « CHARLES PLISNIER »	SAINT-GHISLAIN
16.	ATHENEE ROYAL « JULES BORDET » <i>E.F. ANNEXEE « JULES BORDET »</i> <i>E.F. ANNEXEE « BRAINE-LE-COMTE »</i>	SOIGNIES

**ZONE 10 : CHARLEROI - HAINAUT SUD**

1.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	ANDERLUES
2.	E.E. SPECIALISE SECONDAIRE C.F.	ANDERLUES
3.	ATHENEE ROYAL	BEAUMONT
4.	ATHENEE ROYAL	BINCHE
5.	ATHENEE ROYAL « E. SOLVAY »	CHARLEROI
6.	ATHENEE ROYAL. « VAUBAN »	CHARLEROI
7.	ATHENEE ROYAL. « PIERRE PAULUS »	CHATELET
8.	ATHENEE ROYAL « RENE MAGRITTE »	CHATELET
9.	E.E. SPECIALISE FONDAMENTAL ET SECONDAIRE C.F.	CHATELET
10.	ATHENEE ROYAL	CHIMAY
11.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	ERQUELINNES
12.	ATHENEE ROYAL « JOURDAN »	FLEURUS
13.	ATHENEE ROYAL. « LOUIS DELATTRE »	FONTAINE-L'EVEQUE
14.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F. « LES BONS VILLERS »	FRASNES-LEZ-GOSSELIES
15.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	GERPINNES
16.	ATHENEE ROYAL	GILLY
17.	ATHENEE ROYAL. « LES MARLAIRES »	GOSSELIES
18.	ATHENEE ROYAL « ORSINI DEWERPE »	JUMET
19.	ATHENEE ROYAL « YVONNE VIESLET »	MARCHIENNE-AU-PONT
20.	ATHENEE ROYAL « J. DESTREE »	MARCINELLE
21.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	MOMIGNIES
22.	E. E. SPECIALISE FONDAMENTAL C.F.	NALINNES
23.	ATHENEE ROYAL	PONT-A-CELLES
24.	INSTITUT TECHNIQUE C.F.	RANCE
25.	ATHENEE ROYAL	THUIN
26.	E. FONDAMENTALE AUTONOME C.F.	TRAZEGNIES